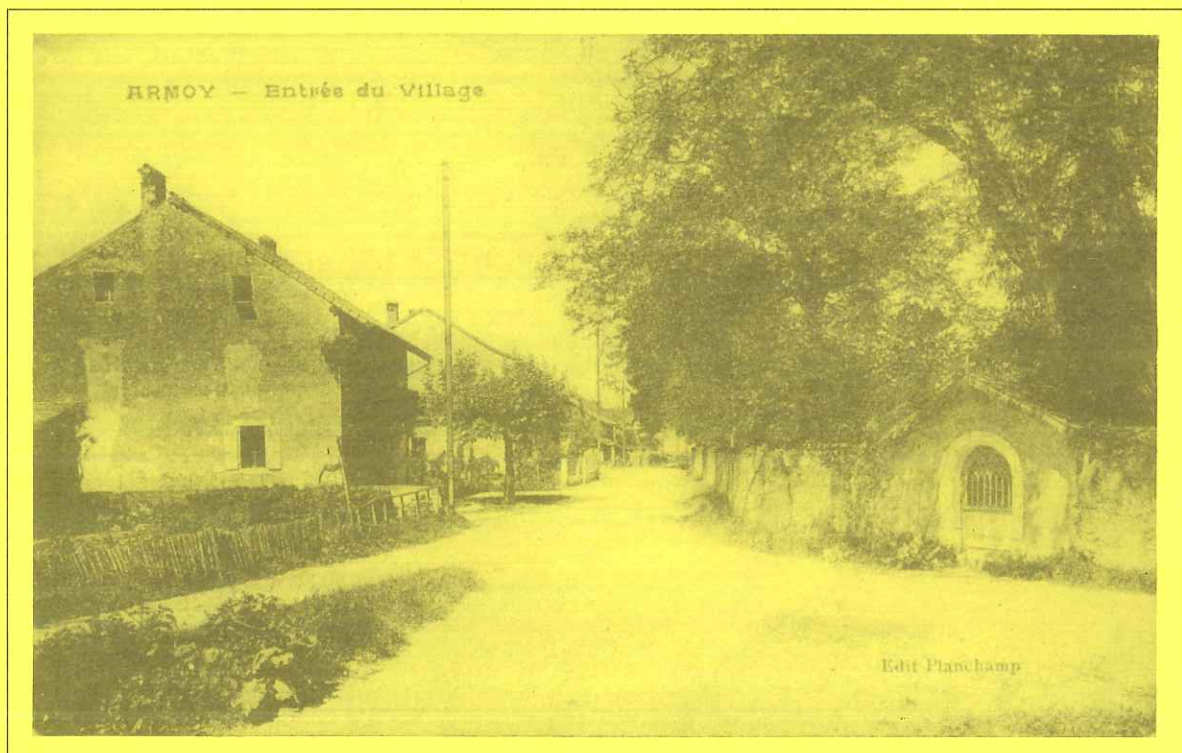


# ARMOY

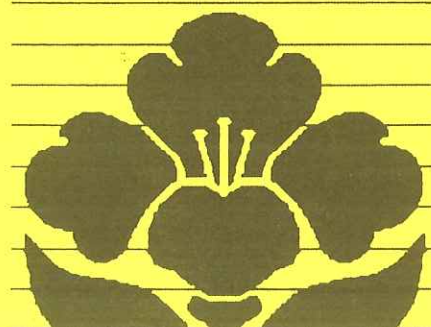


## BULLETIN COMMUNAL

ANNÉE 1989

N° 1

## SOMMAIRE



- 01 LE MOT DU MAIRE
- 02 LE NOUVEAU CONSEIL
- 03 TRAVAUX
- 05 ETAT CIVIL
- 06 COMITE DES FETES
- 07 SPORT
- 08 LA MODE A ARMOY . SALLE POLYV.
- 09 FETE DES MERES . BIBLIOTHEQUE
- 10 LE TROISIEME AGE . A D M R
- 11 LONNAZ ... Un peu d'HISTOIRE
- 13 O P A H
- 14 PAGE PRATIQUE
- 15 MOTS CROISES

## LE MOT DU MAIRE

Ce bulletin déjà édité, puis arrêté, reparait, suite à une volonté unanime de la nouvelle équipe municipale.

A l'heure où l'on peut tout savoir facilement, il nous paraît nécessaire de vous dire ce qui se passe chez nous. La tendance naturelle de l'information nous conduit à cultiver le négatif et pourtant !

Ne négligeons pas les bienfaits des réalisations d'hier, d'aujourd'hui ou encore de demain, afin de se faire une idée précise.

En tant que responsables, nous avons le souci du quotidien, mais aussi de l'avenir, c'est pourquoi nous avons souhaité une large concertation sur ce que sera le devenir de notre commune et nous nous y tiendrons.

Chaque décision n'est pas facile à prendre, il faut tenir compte de l'avis de tout le monde ; Qui dit choix dit aussi renoncement, abandon de certains projets pour d'autres plus importants, plus urgents. Nous devons décider pour mieux gérer, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour le bien être de tous les habitants et l'évolution équilibrée de notre commune.

A l'occasion de ce premier contact avec certains, en mon nom personnel et au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Votre Maire,

MICHEL HYACINTHE

VOTRE  
NOUVEAU CONSEIL

MAIRE

MICHEL HYACINTHE

1er ADJOINT

JEAN PLANCHAMP

2e ADJOINT

BERNARD ZARA

3e ADJOINT

PHILIPPE COCHARD

CONSEILLERS

JEAN BARBAT

THERESE CETTOUR -  
BARON

CLEMENT CHARMAY

MAURICE DECROUX

PIERRETTE DECROUX

JEAN PIERRE FROSSARD

THIERRY GARIN

ANDRE GROBEL

PHILIPPE MARCLAY

JEAN FRANCOIS  
PLANCHAMP

ALAIN POLETO

## RESUME DES TRAVAUX EFFECTUES DE MARS A DECEMBRE 1989

### EAU :

Tout d'abord, il est bon pour tout habitant de la commune d'Armoys de connaître l'origine de l'alimentation en eau.

~ Provenance montagne du Lyaud :

10 captages qui se déversent dans un réservoir de 200 m<sup>3</sup>.

~ Pompages interconnectés, situés au dessous du village, 60 l/mn.

~ Pompage niveau village, "après ferme Frézier", 140 l/mn.

Le tout est remonté au réservoir de 350 m<sup>3</sup>, situé route de la Capite.

~ Comme chacun le sait, nous avons du faire face à une sécheresse exceptionnelle, c'est pourquoi en début d'été, en plus des contrôles journaliers, la D D A nous a demandé de jauger tous les 15 jours nos réservoirs.

Voici ce qu'il en résulte : "chacun analysera"

Source montagne : année normale 300 l/mn. En 1989, juin 240, juillet 210, 1er août 160, 15 août 120, septembre 90 l/mn.

1er pompage : juin 80, septembre 50 l/mn.

2ème pompage : juin 140, septembre 140 l/mn.

Donc à l'heure actuelle la totalité est de 280 l/mn; il manque 220 l/mn par rapport à 1988.



### TRAVAUX :

Le 10/07 pompe du 1er pompage en panne, changée dans la semaine

Le 24/07 grosses difficultés à maintenir un raccord correct entre la pompe et l'arrivée à l'intérieur du pompage. Décision est prise de modifier l'arrivée à l'extérieur. Pose de 20 ml de conduite.

Le 31/07 2ème pompage en panne, canalisation éclatée sur 1m50 nous privant de 200 l/mn. Réparation faite le jour même.

Le 17/08 2ème pompage en panne, coude fissuré, réparation le jour même.

Le 08/09 remplacement et déplacement d'une borne incendie H S sur Lonnaz.

Le 21/10 plusieurs journées de bénévoles et intervention d'une pelle pour refaire un captage défectueux. 40 l/mn récupérés.

~ A la lecture des compteurs d'eau, nous reconnaissons que l'ensemble de la population a réduit sensiblement sa consommation par rapport aux années précédentes ; il reste cependant quelques cas....

~ Les plaques d'égout du village ont été réhaussées, nécessitant plusieurs jours de travail.

~ Une salle polyvalente a été créée sous la salle des fêtes.

.../...

~ Dans les écoles enfin, réfection a été faite de l'ancienne salle polyvalente qui devient une classe primaire.

~ Création a été faite d'une classe maternelle, agencement, modifications, et transformation de l'ancienne mairie en salle de repos.

~ Remplacement du portail défectueux à l'entrée du groupe scolaire.

~ Pose de panneaux en amont et en aval du groupe scolaire.

~ Création d'un poste supplémentaire en primaire, installation en un temps record , 3 jours , d'une classe en sous sol de la salle des fêtes.

~ Suite aux souhaits de la gendarmerie et des postes, modification a été faite de 17 panneaux, pose de 21 panneaux de rue ou lieux-dits sur l'ensemble de la commune.

~ A ce sujet, nous vous demandons de modifier votre adresse en fonction du nouvel intitulé.

Jean PLANCHAMP

# ETAT CIVIL DE L'ANNEE 1989

## CARNET ROSE

BONDAZ Julie à l'Ermitage, le 2 novembre  
HAMARD Jennifer au chef lieu, le 21 janvier  
MARCLAY Céline au chef lieu, le 22 novembre  
MOREL CHEVILLET Yannick les crottes, le 11 janvier.

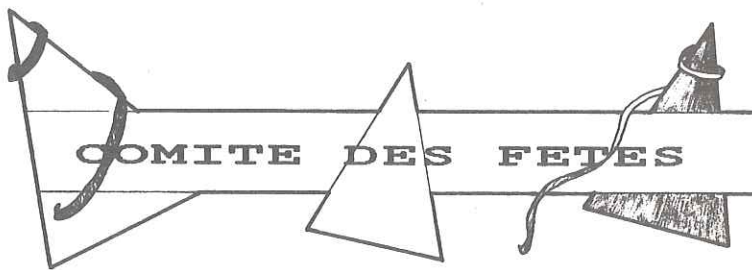
## MARIAGES

METRAT Yves et RIOTTON Joelle, le 7 janvier  
ZARA Bernard et DUVERNAY Josiane, le 22 avril  
BOSREDON Philippe et PICCOT Chantal, le 3 juin  
PERRIN Christian et LEGON Gisèle, le 16 juin  
LUTKOSKI Johnny et FROSSARD Annick, le 1er juillet  
GHIO Franck et MAMET Marielle, le 15 juillet  
REBICHON Jérôme et FOSSIEZ Elisabeth, le 2 septembre  
CHATELLAIN Pascal et MOLLARD Nathalie, le 9 septembre  
VARADO Jacques et BONO Chantal, le 23 septembre.

## NECROLOGIE

BUSCA Flavio, le 22 janvier  
GROBEL Arlette, le 22 janvier  
ROYER Robert, le 11 fevrier  
LANGLOIS Fernand, le 2 mai  
DUFOUR Elisabeth, le 19 juin  
CHAPPUIS Jean, le 21 juillet.





A la suite des élections municipales, la composition du Comité des Fêtes s'est trouvée quelque peu modifiée.....Voici donc les bénévoles qui vont tenter de faire "l'ambiance" dans notre commune.

Le nouveau président Philippe COCHARD remplace Michel HYACINTHE, appelé à d'autres responsabilités.

Autour du président, un assortiment d'anciens et de nouveaux venus ; André TRIBOULAT est vice-président, François VIBERT assure encore aux finances, et Thierry GARIN sera le gratte papier de l'équipe constituée par :

Michel HYACINTHE, Gilbert FREZIER, Albert JARRET, Henri DECROUX, Roger DE GEEST, Christian PERRIN, Bernard ZARA, Denis CORNIER, Jean GAIDA, Dominique THOMAS, Alain BRUN, Maurice DECROUX, Edmond CHEVALLET, Laurent NAVILLAT, Jean PLANCHAMP, et évidemment mesdames DECROUX et JARRET.



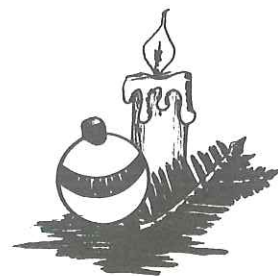
Cette fine équipe a déjà à son actif la fête du village du 2 juillet qui une fois de plus a été une belle réussite malgré le temps peu favorable.....

Nous espérons passer un pacte avec le soleil pour le 1er juillet 1990, pour une nouvelle édition de la fête du village. Réservez dès maintenant cette date et rendez-vous au stade des pins.

Mais avant la grande fête de cet été, le Comité des Fêtes vous convie tous à son concours de belote qui aura lieu fin janvier à la salle polyvalente.

LE COMITE tient à vous présenter ses MEILLEURS VOEUX pour la nouvelle année.

Philippe COCHARD





- Depuis cette présente saison, les clubs de football de nos deux villages ont fusionné pour ne former qu'une seule société sous la dénomination de : "Association sportive Le lyaud Armoiy", comprenant trois équipes séniors évoluant en 2e, 3e, 4e division fortes de soixante licenciés et entraînées par MICHEL GIANINI.

- Les jeunes sont également représentés en entente avec Allinges dans les catégories Cadets et Minimes; Tandis que l'avenir du club repose sur l'effectif abondant de nos débutants.

- Les ressources du club proviennent des manifestations (soirées, tournois) ainsi que des subventions municipales, qui permettent de pourvoir aux besoins immédiats.

- Le comité comprend 30 membres ayant comme comité directeur. Président : FELICE LASORSA

Vice Président : JACQUES CETTOUR BARON

Secrétaire : CLAUDE ROQUIER

Secrétaire adjoint : PHILIPPE MARCLAY

Trésorier : JEAN YVES MEYNET

Les responsables des équipes étant :

La 1 : Michel GIANINI

La 2 : Bernard BEL

La 3 : Jacques CETTOUR BARON

Cadets : Emmanuel COLLET

Débutants : Serge LESEC

A la mi-saison les équipes sont respectivement :

Equipe 1 3e dans la poule,

Equipe 2 4e dans sa poule,

Equipe 3 en milieu de classement.

Philippe MARCLAY

## LA MODE A ARMOY

Le 20 mai a eu lieu dans la salle polyvalente une présentation de mode. Ce défilé est le résultat de cours de "coupe et couture" qui se sont déroulés les mois précédents. Ces leçons ont été dirigées par Odette FRANCESSETI de "Aude France".

La soirée a commencé par une brève explication d'un patron, suivi de la démonstration de vêtements entièrement réalisés par les personnes ayant suivi les cours, et avec la participation d'élèves de Habère Lullin et de Publier, ayant bénéficié des mêmes cours.

La présentation de vêtements confectionnés par l'atelier "Aude France" a composé la troisième partie de cette manifestation ; des robes habillées, des robes de soirée et deux robes de mariées s'intitulant "la mariée de l'an 2000" et "mariée savoyarde" ont été admirées tour à tour.

Un vin d'honneur, offert par "Aude France", a mis un point final à ce défilé de modèles.

Thérèse CETTOUR

## LA SALLE POLYVALENTE . . . . .

### . . . . . CA TOURNE )

En 1989 la salle polyvalente a fonctionné régulièrement. De nombreuses activités ont eu lieu tout au long de l'année, des réunions de familles, des lotos, des soirées repas, mais aussi des vins d'honneur, des mariages d'enfants du pays, des ventes de vêtements, ainsi que le défilé de mode et la fête du village dont nous avons déjà parlé.

Pour les enfants des écoles également la salle a été utile, chaque petite fête a pu se faire agréablement dans un espace aéré et chauffé.

Un important matériel de cuisine a ainsi pu être acheté, grâce aux locations de cette salle.

Pierrette DECROUX

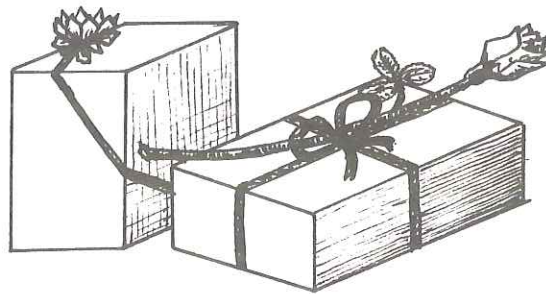
# F E T E D E S M E R E S

Cette année, la fête des mères nous a réunies pour un repas succulent à l'hostellerie du Gavot, à St Paul en Chablais. Le repas a été animé, comme de bien entendu par Pierrot.

Il a été suivi par un vin d'honneur, offert par la municipalité dans la salle polyvalente.

Nous nous retrouverons toutes, plus les autres, pour la fête des mères 1990.

Thérèse CETTOUR



## BIBLIOTHEQUE

Savez vous qu'il y a une bibliothèque a Armoiy ????

Le bibliobus distribue tous les trois mois environ 300 livres de tous genres : Histoire, romans, bandes dessinées, pour enfants....etc....

Une permanence a lieu chaque samedi matin de

10 h 45 à 11 h 45 ,  
sous la mairie.

Ces livres sont prêtés GRATUITEMENT pour une période de quinze jours environ.

Nous comptons à ce jour trop peu de lecteurs, nous vous attendons plus nombreux en 1990.

Thérèse CETTOUR

## LE TROISIEME AGE

Le club du troisième âge à Armoy, c'est une affaire qui marche..... Avec les nouvelles recrues, il compte aujourd'hui 28 cotisants.

Tous ces joyeux-drilles se retrouvent dans la nouvelle salle le mercredi pour les jeux, la belote, et bien sur café et thé.... servis par la Gaby.

C'est aussi deux repas ga.....astronomiques par année plus un troisième avec la cagnotte des joueurs de belote. En fait, toutes les occasions sont bonnes pour trinquer et pour grignoter : On tire les rois, et les anniversaires sont ma foi assez proches.

Dans tous les cas, c'est certain, chaleur, ambiance et bonne humeur sont toujours de la partie.

Pierrette DECROUX

---

## AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

— Depuis quelques années déjà, nous adhérons à une fédération qui elle même est divisée en diverses associations ; La nôtre s'appelle A D M R du Brevon. Elle groupe plusieurs communes : Bellevaux, Lullin, Vailly, Reyvroz, Orcier, Le Lyaud et Armoy.

Cette association s'adresse aux personnes retraitées. Elle a pour but de maintenir chaque personne à son domicile le plus longtemps possible.

Cette aide se manifeste par le concours d'une "aide ménagère", qui intervient suivant le besoin de chacun. (ménage, courses, cuisine ...etc...)

L'aide ménagère est rémunérée en partie par le demandeur, et également par l'association qui fonctionne avec les caisses de retraites.

Nous souhaitons que chaque personne puisse autant qu'elle le peut, vivre une retraite paisible, chez elle, dans son milieu de vie habituel.

Thérèse CETTOUR

LONNAZ.....

UN PEU D'HISTOIRE...

~ LONNAZ. Un quartier résidentiel d'Armoy, avec ses villas disséminées dans la verdure, recherché par ceux qui apprécient le calme aux portes de Thonon. Un quartier neuf, mais pourtant un lieu chargé d'histoire.

~ Il va y avoir bientôt 600 ans, le 1er novembre 1391, mourait le Comte AMEDEE VII de Savoie, dit comte Rouge, des suites d'un accident de chasse survenu quelques jours plus tôt en forêt de LONNAZ. Le comte qui disparaissait ainsi avait 31 ans et son règne aura été l'un des plus courts de la Maison de Savoie, puisqu'il n'aura duré que 8 ans. Un simple souverain de transition ? après AMEDEE VI qui guerroya aux côtés de son cousin l'empereur de Byzance contre les turcs, et avant AMEDEE VIII, comte puis Duc et enfin pape sous le nom de FELIX V ?? Tout au contraire. Pendant son bref règne, le jeune comte AMEDEE VII réussit à annexer Nice et sa région à la Savoie, Nice qui allait rester savoyarde pendant 5 siècles jusqu'au rattachement à la France au siècle dernier.

~ Comment, à une époque où la France était engagée dans une guerre de Cent ans contre les anglais, AMEDEE VII réussit-il, sans combats, à unir Nice à la Savoie ? Il s'agit d'un petit chef d'oeuvre de stratégie "politico-militaire", qui allait permettre, en quelques années à peine, de réaliser un vieil objectif de la maison de savoie, Avoir un accès sur la Méditerranée.

~ Tout commence en 1382. Nice est alors possession du Comte de Provence qui ambitionne de partir à la conquête du royaume de Naples sur lequel il estime avoir des droits. Mais le Comte de Provence n'a pas les moyens de ses ambitions, jusqu'à ce que, en cette année 1382, il trouve un allié en la personne d'AMEDEE VI : celui-ci accepte de mettre ses troupes à la disposition du Comte de Provence et de combattre à ses cotés en Italie, en échange il demande :

\* l'abandon par la Provence de toutes prétentions sur le Piémont savoyard,

\* le paiement de la solde des troupes + 45 000 florins d'or. Et il advint ce qui était prévisible : le Comte de Provence s'enlise dans une guerre d'usure dans le Sud de l'Italie et s'y ruine ; il y meurt même, ce qui déclenche une âpre lutte pour sa succession en Provence. Il n'est plus possible à la Provence d'honorer ses dettes envers la Savoie.

~ Le jeune Comte AMEDEE VII, qui vient de succéder à son père (mort lui aussi en Italie, de la peste) estime de son droit de se dédommager en annexant une partie des terres de la Provence affaiblie.

.../...

../...

~ Il procède par étapes :

\* En 1385, il obtient le ralliement de toute la région de Barcelonnette, puis entreprend des négociations avec Jean Grimaldi (dont les descendants règnent toujours sur Monaco), sénéchal de la Provence Orientale.

\* En 1388, Jean Grimaldi se déclare vassal d'AMEDEE VII et confie à la protection du Comte toute la haute vallée du Var, ainsi que les régions de Sospel et de Nice; le Comte ira lui-même prendre possession de ses nouveaux territoires en cette même année.



~ Quand au Comte de Provence, il se trouve mis devant le fait accompli et, dans l'impossibilité de s'y opposer, reconnaît la main mise de la Savoie sur Nice.

~ La Savoie est maintenant un Etat d'un seul tenant de la vallée de la Saône à la Méditerranée, de part et d'autre des Alpes. Il n'est plus possible de passer de France en Italie sans traverser les terres du Comte de Savoie.



~ Mais revenons à la fin tragique d'AMEDEE VII à Lonnaz. En ce jour du 21 octobre 1391 le Comte, comme il en a

l'habitude, quitte le château de Ripaille avec quelques compagnons pour une chasse au sanglier. La chasse est une véritable passion pour le jeune comte, s'accordant bien avec son caractère fougueux.

~ Et soudain c'est le drame : son cheval heurte violemment la racine d'un arbre; le Comte est désarçonné et dans sa chute, se blesse la cuisse. Il remonte cependant à cheval, mais son état va rapidement s'aggraver et il meurt après 9 jours d'agonie, du tétanos.

~ Le tétanos étant une maladie inconnue à cette époque,

la rapidité de la mort va faire naître des rumeurs d'empoisonnement. Soumis à la torture, le médecin du Comte ira jusqu'à accuser la propre mère du Comte ! Quant à l'apothicaire, il est condamné à mort et écartelé en 1392. Cela n'arrête pas intrigues et dénonciations : un ami noble de la famille comtale, le vieux De Grandson, est accusé par un jeune chevalier d'être l'instigateur de l'empoisonnement.

~ L'affront ne peut être réglé que par duel, un "Jugement de Dieu", devant donner la victoire à celui qui dit la vérité. Le combat entre les deux hommes a lieu à Bourg en Bresse, en 1397, en présence d'un nouveau souverain de Savoie, le jeune AMEDEE VIII (il n'a que 13 ans) et de la cour. La lutte est horrible; De Grandson est désarçonné dès le premier choc; il tend ses mains vers le vainqueur pour lui demander grâce, mais celui-ci les tranche d'un coup d'épée. Le jeune AMEDEE VII en fut tellement horrifié qu'il abolit pour toujours l'usage du "jugement de Dieu" dans ses Etats, pour régler la justice.

~ Dernier événement lié à cette chasse tragique. Un autre fils d'AMEDEE VII fondera un couvent à proximité du lieu du drame, et 6 ermites iront s'établir dans ce qui deviendra le couvent de l'ermitage.

H. WEBER

O.P.A.H.

DANS NOTRE COMMUNE

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat OPAH, est une procédure *sur trois ans* qui a pour but la réhabilitation du patrimoine bâti et l'amélioration du confort des logements.

Elle s'adresse en priorité:

- Aux propriétaires occupants.
- Aux propriétaires bailleurs.

L'OPAH se déroule en deux phases:

- *Une étude préalable* d'une durée d'un an, ayant pour but d'évaluer les possibilités d'amélioration des logements.
- *Une phase d'animation* d'une durée de trois ans, pendant laquelle se dérouleront les phases de rénovation.

Les Moyens mis en oeuvre :

- *Une équipe technique* chargée de l'information des personnes intéressées et de l'animation de l'opération. Cette équipe offre une assistance administrative pour la réalisation de dossiers de subventions, et des conseils techniques et financiers.

- *Des aides financières:*

- Aux propriétaires privés.
- Aux collectivités locales.

Dés maintenant, toutes les personnes intéressés par cette opération, ou désirant des renseignements complémentaires, peuvent se faire connaître en MAIRIE.

IL NE FAUT PAS LAISSER PASSER UNE TELLE OCCASION.

*Une commission spéciale a été nommé:*

Michel HYACINTHE

Jean PLANCHAMP (*responsable*)

Jean BARBAT

Pilippe COCHARD (*suppléant*)

## PAGE PRATIQUE

**TONDEUSES & TRONCONNEUSES :** Afin de respecter la tranquillité du voisinage, n'en faites pas usage les DIMANCHES et JOURS FERIES.

**CHASSEURS :** Respectez les propriété et les clotures; ne chassez pas trop près des habitations.

**CHIENS CHATS POULES :** Par arrêtés Municipaux, leur divagation est interdite.

**ORDURES MENAGERES :** vous devez vous aussi contribuer au bon fonctionnement du service de ramassage en respectant des règles simples.

- Le passage du camion s'effectue à partir de 9 heures, il est recommandé de sortir les sacs le matin seulement.
- Les sacs ne doivent contenir que des déchets ménagers.
- Une selection permettrait de diminuer la quantité.
- Quelques pas supplémentaires, afin de regrouper les sacs, amélioreraient le temps de collecte.
- Les trois cubes disposés dans la commune sont uniquement réservé au verre.
- Lorsque dans la semaine il y a un jour férié, le ramassage est systématiquement reporté au jour suivant.
- Un ramassage de *MONSTRES* (cuisinières, frigos, sommiers etc...) existe. Inscrivez vous en MAIRIE.

**HAIES et CLOTURES :** Parfois véritables murs risquant de gêner la circulation, sont soumises à réglementation : ART 131-1 et 131-2 du code des communes. Elles doivent impérativement être taillées au droit des clotures ou des limites de propriété.

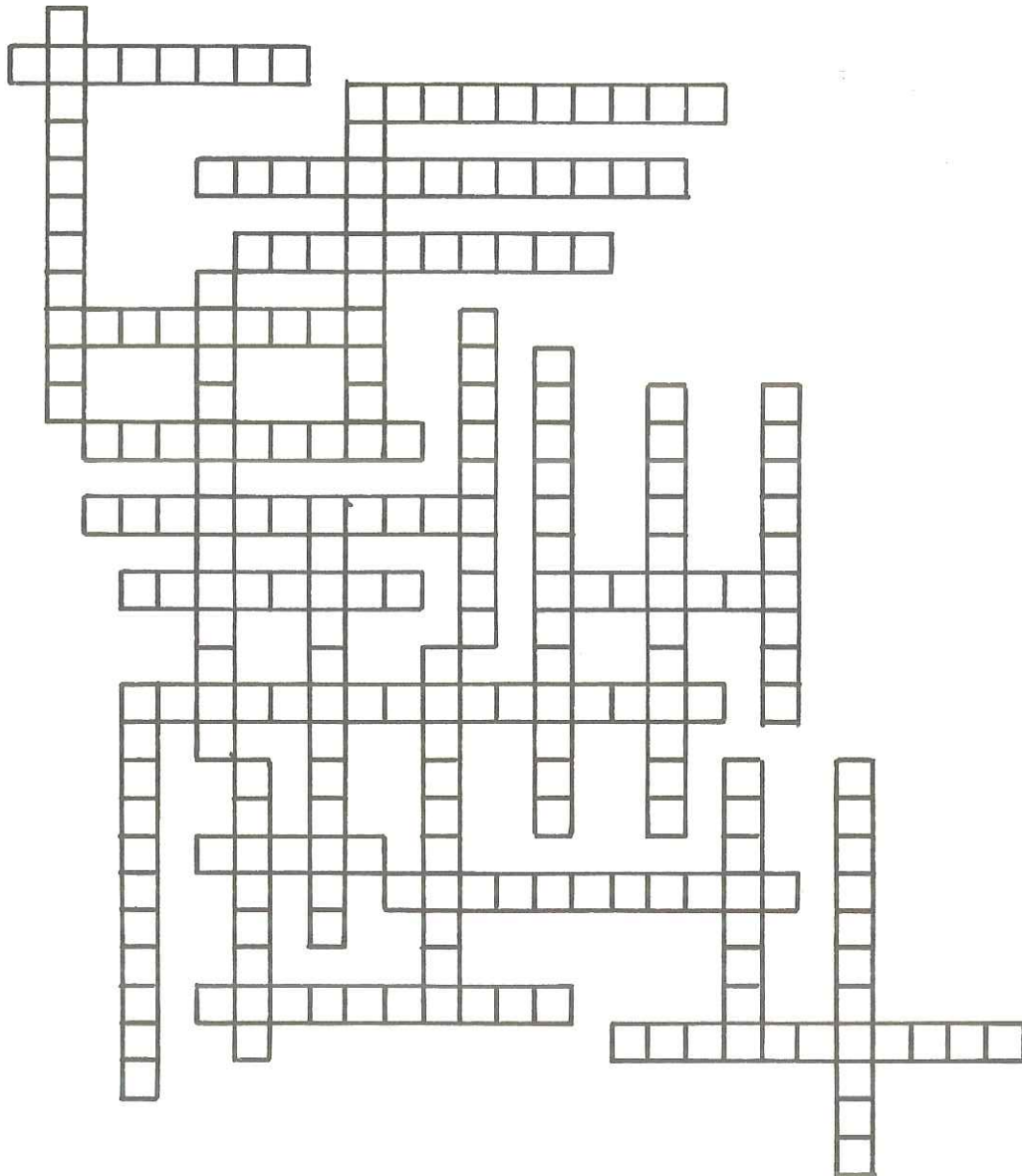
Dans le cas de création de clotures ou de haies, vous devez demander l'autorisation en MAIRIE.

**PERMANENCES MAIRIE :** En SEMAINE : les LUNDI MERCREDI & JEUDI de 13h 30, et tous les premiers SAMEDI du mois de 10h à 11h 30.

TEL : 50 73 95 74



## AR.. MOTS.. A.. CROISER



PLANAISE \_ EN BLACHERE \_ BOIS GUILLET \_ LES COMBES \_ CORNABUT \_ L'ESSERT \_  
LES PASSIEUX \_ L'ERMITAGE \_ BOIS DE LA VILLE \_ SUR LONNAZ \_ MOUILLE PACCOT \_  
CROTTE A POLAILLON \_ VERS GLAISE \_ COMBE DES MAS \_ LE BOIS BROUTY \_ AUX CROTTES \_  
BOIS DE LA TOUR \_ SISES A BELON \_ BOIS POULET \_ SUR LA VILLAT \_ LES PRES CARRES \_  
LES DEUDES \_ VERS L'USINE \_ AU CHANAL \_ SUR LE CRET \_ SUR MARTELET \_ ARMOY \_

*Nous remercions toutes les personnes participant de près ou de loin à  
l'action municipale*

— 6 —

*Merci également à Philippe COCHARD pour la photo de couverture, à Hubert WEBER  
pour son article 'historique' et à Bernard DUBREUIL pour les moyens  
techniques mis à notre disposition.*

— 6 —